

L'enseignement de la philosophie en Italie.

Jean-Louis Poirier.
Préface d'Yves Hersant.

A. Note sur l'ouvrage.

- I. Présentation générale.
- II. Synthèse de l'ouvrage.

I. Présentation générale.

Le livre que nous publions est un rare et tonique exemple de transformation d'un « rapport » en « essai » : issu en effet d'une mission de l'Inspection générale de philosophie, dont les résultats sont restés inédits en France et n'ont pas été diffusés au sein même de l'organisme commanditaire, ce qui était originellement un rapport entend prendre la dimension d'un essai pour faire le portrait de la façon dont s'enseigne aujourd'hui, dans deux pays de grande tradition, la philosophie. Il se peut, du reste, que l'information de première main sur laquelle il s'appuie, le regard lucide porté sur deux systèmes d'enseignement, la critique implicite mais aiguë des choix prononcés en France n'aient pas été de nature à lui donner droit de cité auprès des instances de décision, tant les habitudes et les démissions successives et consensuelles sont ancrées dans l'histoire éducative française.

Le lecteur y trouvera des informations essentielles, qui d'ordinaire sont méconnues au profit de débats très généraux et très abstraits. Il pourra aussi profiter des enseignements que cet

ouvrage dispense avec élégance : car il s'agit bien d'une triple leçon — de distanciation, d'histoire et de philosophie.

Chemin faisant, il éclaire les notions d'« humanisme » et d'« humanités », auxquelles la préface consacre un développement particulier.

Quel enseignement voulons-nous ? De quelle dignité intellectuelle procède-t-il ? Comment, et sur quelle cohérence ou incohérence de pensée, voulons-nous que les générations de demain soient formées ?

II. Synthèse de l'ouvrage.

Ayant pour point de départ une mission d'étude du *Groupe de philosophie* de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, l'essai a pour objet principal l'analyse et la description, dans un cadre comparatif, de l'enseignement de la philosophie en Italie, dans les établissements du second degré.

Il s'ouvre par un tableau, assez fouillé, du contexte historique et culturel dans lequel cet enseignement est institué, depuis la naissance de l'Italie moderne (1859). Le premier chapitre montre ainsi comment l'institution scolaire italienne elle-même s'est ordonnée à des valeurs profondément ancrées dans un héritage de culture qui cumule au moins l'Antiquité, le Moyen Âge et la Renaissance et qui renvoie constamment à la Rome antique. Les valeurs de l'école italienne sont celles d'un humanisme concrètement vécu, et la philosophie vient se loger dans un monde d'œuvres où tout reconduit aux beaux-arts et aux belles lettres. Il en résulte que, à côté de l'enseignement des langues anciennes, c'est une discipline respectée à laquelle est accordée une place privilégiée.

On ne manque pas de faire observer, cependant, que cet humanisme triomphant ne triomphe que dans le cadre d'un

système d'enseignement passablement élitiste : en fait, comme celui du grec et du latin, l'enseignement de la philosophie n'excède pas pour l'instant les limites du lycée, qui n'accueille qu'une partie de la jeunesse italienne.

En ce qui concerne les objectifs et les méthodes, les principaux caractères de l'enseignement de la philosophie en Italie dérivent de ce qu'on appelle l'*historicisme* et sont examinés dans le second chapitre. Il en résulte une proximité de la philosophie et de l'histoire qui justifie le fait que, en Italie, le même professeur enseigne conjointement ces deux disciplines. L'objectif de l'enseignement de la philosophie est de faire accéder les élèves à la « réflexion critique », le moyen retenu étant aujourd'hui l'étude de l'histoire de la philosophie par la lecture directe des œuvres des philosophes. Selon une « progressivité » propre à chaque discipline, l'enseignement de la philosophie est dispensé sur trois ans, en fin de lycée (à raison, selon les types de lycée, de 2 ou 3 heures par semaine à chaque niveau).

Le troisième chapitre confronte les façons de faire italienne et française et fait justice de quelques préjugés. Tout autant qu'en France, l'enseignement italien a pour objectif la réflexion critique, et il ne prend pas moins en compte la dimension thématique des problèmes, même si ce n'est pas l'*entrée* généralement retenue. On part des textes, étudiés rigoureusement et dans leur contexte historique pour aller aux problèmes, qui ne sont jamais des problèmes généraux posés hors de toute détermination historique. On ne croit pas, en Italie, que la réflexion puisse économiser la culture et les connaissances, et l'on forme avant tout des lycéens qui étudient et connaissent la philosophie et son histoire. En France, on se réclame quelquefois d'une autre tradition, moins scientifiquement armée. Ces différences font l'objet, en conclusion, d'une discussion philosophique approfondie.

B. *Note sur l'auteur.*

Jean-Louis Poirier, né en 1944.

Agrégé de philosophie et professeur de 1967 à 1998.

Il a enseigné la philosophie dans la khâgne du Lycée Henri IV pendant plus de 20 ans, avant de devenir Inspecteur général de l'Éducation nationale en 1998 et doyen du groupe de philosophie de l'Inspection générale en 2007.

Il a été durant quatre ans vice-président du jury de l'agrégation de philosophie.

Outre des traductions du grec ancien (collaboration à l'édition des Présocratiques [1988] et des Épicuriens [2010] à la Bibliothèque de la Pléiade chez Gallimard), il est l'auteur d'un certain nombre d'articles, dans diverses revues, notamment : « Éléments pour une philosophie zoologique », dans *Critique* (n° 375-376, août-septembre 1978 ; réimprimé en 2004, et traduit en diverses langues).